

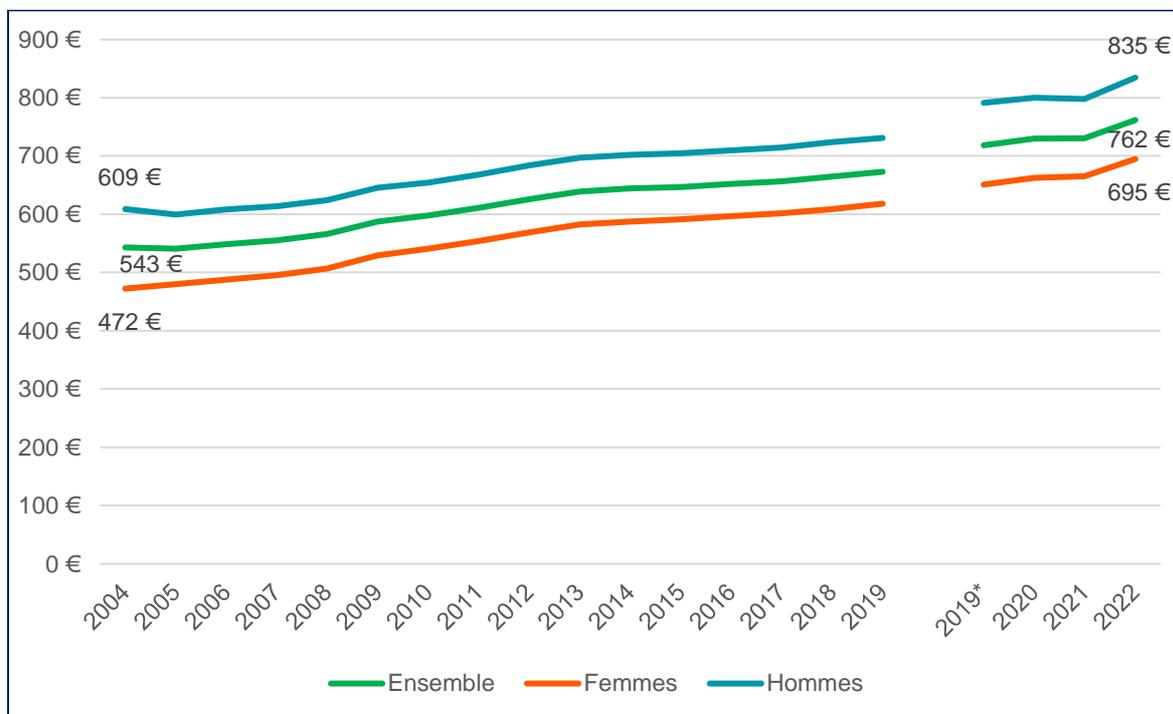
4.3 Les montants de pensions versées au moment du décès

En 2022, le montant moyen des pensions versées lors du décès des assurés était de 762 € par mois, 835 € pour les hommes et 695 € pour les femmes

En 2022, le montant global moyen de pension des retraités lors de leur décès est de 762 € par mois. Il est inférieur à celui des retraités en paiement fin 2022 (768 €).

Entre 2004 et 2022, le montant moyen de pension lors du décès a augmenté de 40 %, passant de 543 € à 762 €. Pour les femmes cette augmentation a été plus importante puisque le montant a augmenté de 47 % (passant de 472 € à 695 €). À l'inverse pour les hommes l'augmentation n'est que de 37 % (avec des montants passant de 609 € à 835 €).

Évolution des montants de pensions versées au moment du décès (euros courants)



Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général (hors outils de gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants jusqu'à 2018), par année de décès (données 2022 arrêtées au 30 avril 2023).

* Rupture de série à la suite de l'intégration du régime des travailleurs indépendants au régime général.